



Conseil d'administration
Séance du 12 décembre 2022

ACTE ADMINISTRATIF Acte 86/2022	QUESTIONS RELATIVES A LA FORMATION
	Dossier d'accréditation hors vague

Vu les articles L712-1 à L712-6 modifiés du code de l'éducation

Vu l'article L719-7 du code de l'éducation

Vu l'avis de la Commission Formation et Vie Universitaire en date du 23 septembre 2022

Le Conseil d'Administration approuve la demande d'accréditation hors vague du Diplôme d'Etat d'Infirmier en pratique avancée mention Urgences.

Document annexé

A Saint Etienne le 13 décembre 2022
Le Président du Conseil d'Administration,
Président de l'Université,

Florent PIGEON

POUR : 27

CONTRE : 0

ABST : 0